

Réponse du Conseil administratif à la motion du 15 septembre 2010 de M^{mes} Salika Wenger, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Nicole Valiquer Grecuccio, Sarah Klopmann, Marie-Pierre Theubet, Anne Carron-Cescato, MM. Christian Zaugg, Grégoire Carasso, Pascal Holenweg, Alexandre Wisard et Jean-Charles Lathion, acceptée par le Conseil municipal le 3 novembre 2010, intitulée: «Un réservoir de plaisir pour tous au bois de la Bâtie».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- présenter un crédit d'étude pour la transformation et l'adaptation des réservoirs du bois de la Bâtie dans la perspective, notamment, d'une affectation à un espace de diffusion des musiques amplifiées, en préservant les structures de ces lieux;
- porter une attention particulière à l'accès et aux sorties de ce lieu, afin de respecter la tranquillité du voisinage.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Un crédit d'étude de 700 000 francs a été présenté au Conseil municipal le 3 novembre 2010, sous la forme d'un projet d'arrêté (PA-116) qui a été accepté lors de la même séance.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 6 avril 2011.